



# Inter-Réseaux Économie Solidaire

La Lettre • n° 1 • Janvier 1999

ÉDITORIAL

## SOMMAIRE

### Échos

des régions	p. 2
des réseaux	p. 4

### Coups de projecteur

Initiative inter-réseaux	
Échange franco-mexicain	p. 6
Initiative d'un réseau	
Ensemble pour l'avenir	p. 8

**Lu, vu, su** p. 9 et p. 11

### Point de vue

L'AMI et la dictature économique	p. 10
----------------------------------	-------

**International** p. 12

### RÉSEAUX SIGNATAIRES :

ADEL • ADSP • Artisans du Monde • BIOCOOP  
• CCSC • CNLRQ • CIVILITÉS • CRIDA • Culture &  
Proximité / OPALE • Culture et Liberté • Écono-  
mie et Humanisme • Fonda Rhône-Alpes • GIEPP  
• La Presqu'île RCS / Réseau de la Citoyenneté  
Sociale • MRERS • MRJC • Peuples Solidaires  
• Progrès • RÉAS • STAJ • Terre des Hommes

### MEMBRES ASSOCIÉS :

CCFD • Frères des Hommes

## Meilleurs vœux 1999... année de l'économie solidaire ?

Le 18 Juin 1997, le journal "Le Monde" publiait un "Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire". Celui-ci, émanant de différents réseaux d'acteurs locaux forts de leurs pratiques de terrain, revendiquait que place soit faite à une approche de l'économie plus centrée sur les besoins des individus et des groupes, reposant sur des formes nouvelles de solidarité de proximité, volontaires et choisies, et mobilisant pour le succès des activités tout autant les bénévoles et les usagers que les salariés employés à leur réalisation.

Il s'agissait aussi de dire les formidables dégâts causés par une économie de marché mondialisée dictant sa loi à tous, comme de mettre en avant d'autres expériences qui associent à la création d'emplois le renforcement du lien social et des pratiques démocratiques renouvelées, plus vivantes et interactives, susceptibles de mobiliser nos concitoyens puisque recherchant leur expression et leur participation.

Pour ce faire, l'appel défendait l'idée d'un véritable droit à l'initiative, la volonté de garantir à tous l'accès aux services, le souci de la professionnalisation des activités et de ceux qui les exercent, l'appui aux regroupements d'initiatives et la constitution de fonds territorialisés de développement.

C'est tout naturellement pour donner corps à ces vœux que la vingtaine d'organisations signataires se sont, dès l'été 97, constituées en Inter-Réseaux de l'Économie Solidaire (IRÉS).

Elles ont mesuré, depuis dix-huit mois, la richesse que peut apporter l'extrême diversité des champs qu'elles couvrent : services de proximité, développement local, commerce équitable, épargne solidaire... comme les différentes natures de structures dont elles témoignent : réseaux locaux, régionaux ou nationaux, agences d'appui ou d'accompagnement des initiatives, ONG de solidarité internationale, centres de recherche, etc.

Se réunissant mensuellement, les membres de l'inter-réseaux ont partagé la préoccupation de chacun, confronté(s) aux questionnements locaux, nationaux ou mondiaux : programme "nouveaux services, nouveaux emplois", réduction du temps de travail, loi cadre d'orientation contre l'exclusion, mouvement des chômeurs, mobilisation contre l'AMI, réflexion sur l'entreprise à but social, globalisation de la solidarité.

Dans cette période, nous avons vu des idées progresser, d'autres se heurter aux archaïsmes, d'autres encore combattues et par là-même renforcées dans la pertinence de leur approche.



## ÉDITORIAL (suite)

Nous avons acquis la conviction que, pour que ces idées pèsent dans le débat public, voire inspirent des politiques publiques renouvelées aussi dans leur forme parce que négociées, il convient d'abord de renforcer les initiatives existantes, de développer les coopérations, d'en réseauter les acteurs, bref de les rendre plus accessibles pour nos concitoyens.

L'inter-réseaux s'est donc assigné des missions pragmatiques :

- Informer, visibiliser ce qui participe de la construction d'une économie plurielle car ne se satisfaisant pas des seules logiques réparatrices ;
  - Susciter et soutenir les initiatives et leurs regroupements aux niveaux local, régional, national et aussi international ;
  - Capitaliser les expériences, expliciter les méthodes, mutualiser l'expertise et la capacité de formation, formuler une offre collective de formation sur le champ de l'économie solidaire.
- L'entrée progressive d'organisations de solidarité internationale dans l'inter-réseaux témoigne de cette volonté qui est la nôtre d'articuler le local au global.

Le bulletin de l'inter-réseaux dont vous recevez aujourd'hui le n° 1 est une première étape de ce travail. Il s'adresse autant aux membres de chacun des réseaux signataires qui y trouveront trace de leur propre engagement, ou motivation à entreprendre localement avec d'autres, qu'à tous les acteurs potentiellement susceptibles de participer à ce chantier de l'économie du territoire qui fait écho à la préoccupation sans cesse plus indispensable du développement durable.

Bon voyage dans les différentes rubriques de ce premier numéro, qui, conformément à notre souci, vous fera passer du local à l'international, de l'actualité à la réflexion, de l'initiative isolée à celle qui mobilise plusieurs acteurs.

Un dernier mot : ce journal est avant tout le vôtre, et ne vivra qu'à condition que son contenu soit le reflet de vos préoccupations, doutes ou convictions.

*Le comité de rédaction*



## L'Inter-réseaux en Rhône-Alpes

Lors de la dernière réunion, les organisations engagées dans l'animation de l'inter-réseaux au niveau régional (ADSP, Economie et Humanisme, la Kora-Peuples Solidaires, la FONDA Rhône-Alpes et Culture et Liberté) ont souhaité se donner un objectif concret pour avancer dans la mobilisation des membres de l'inter-réseaux. Une manifestation, moment de présentation de l'action des membres et de débats sur l'économie solidaire, a été évoquée.

Un contact a été établi avec le pôle d'animation sur l'économie solidaire à Roanne lors de "l'Université d'été-Forum des initiatives solidaires Roannais" des 17, 18 et 19 septembre. Ce pôle est animé par le Groupement de Recherche sur les Initiatives Locales (I.U.T. de Roanne-Université Jean Monnet de St. Étienne et Université Coopérative sans distance du Roannais) et souhaite se rapprocher de l'inter-réseaux Rhône-Alpes.

*Contact :*

*Pierre Paquet - Economie et Humanisme*

*Tél. : 04 72 71 66 66*

## L'Inter-réseaux en Midi-Pyrénées

Sur l'initiative du Réseau de la Citoyenneté Sociale (RCS), une conférence intitulée "Vers des Assises Régionales de l'Economie Solidaire" s'est tenue le 8 octobre dernier. Une centaine de personnes ont assisté aux interventions de Bernard Ginisty, directeur de Témoignage Chrétien, et de Jean-Louis Laville, chercheur au CRIDA/CNRS. Ils ont été ensuite invités par Annie Dreuille (RCS) et Roger Audra (Régie de Quartier) à constituer un groupe permanent chargé de l'organisation d'assises régionales. Les réseaux des régies de quartier, le MRJC, le RCS, Frères des Hommes, Initiatives Economie Solidaire, PLACE entreprise et Cité, la SCOP Orque, la Maison des chômeurs ANGRES... participent à ce groupe qui a démarré début novembre.

*Contact :*

*Annie Dreuille - RCS*

*Tél. : 05 62 30 30 50*





### **L'Inter-réseaux en Basse-Normandie**

Le 21 novembre 1998, à Vire (14), dans le cadre d'une campagne appelée "regard vers l'autre" menée avec différentes associations Viroises de solidarité internationale, l'association régionale pour le développement de l'économie solidaire ("Ardes") a organisé une après-midi consacrée à l'appel en faveur du développement de l'économie solidaire. Les associations signataires de l'appel présentes régionalement et les associations locales se reconnaissant des valeurs de l'économie solidaire se sont donc regroupées sous la forme d'un forum associatif avec une rencontre-débat autour de plusieurs thèmes : Patrimoine culturel et développement socio-économique, notion d'échange et de ressource dans les réseaux d'économie solidaire, épargne solidaire et accompagnement de projets innovants ainsi qu'un point sur l'importance du travail en inter-réseaux.

La présentation d'actions locales a montré comment les principes fondateurs de l'économie solidaire pouvaient avoir un retentissement à la fois sur le plan du développement local et de la solidarité internationale.

Cette journée a permis de rassembler, et de confronter les expériences des différents membres locaux de l'inter-réseaux tels que Peuples Solidaires, Terre des Hommes, Artisans du Monde, l'ADSP, le MRJC, le MRERS ainsi que diverses associations locales comme Nadir (Maison des arts et des cultures du monde de Caen), le Sel du Bocage Virois, la Cigale "Horizon 2068" (Vire), l'Etape (Vire) et l'Ardes.

*Contact :*

*Pascal Lainé - 02 31 67 69 98*

### **L'Inter-réseaux en Languedoc-Roussillon**

Le 6 juin 1998, à la Maison des Chômeurs et Citoyens solidaires de Montpellier, s'est tenu un débat consacré à "l'évolution du projet de loi contre les exclusions dans le nouveau contexte de la prise de parole des chômeurs". Ce débat a été préparé et animé par les trois représentants de l'Inter-Réseaux Économie Solidaire chargés de la préfiguration de celui-ci en Languedoc-Roussillon : les Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion

("P.A.R.I.", ADSP dans l'Aude), le Comité pour une Répartition Équitable des Emplois et des Revenus (Réseau de la Citoyenneté Sociale) et le RÉAS 48.

Une soixantaine de personnes ont participé dont plus d'un tiers de chômeurs. Des représentants de maisons de chômeurs d'Alençon, Toulouse, Villeneuve-sur-Lot, Perpignan, Bédarieux, Marseille, Paris et bien sûr Montpellier étaient présents.

Parmi les conclusions une chose a été affirmée : "la loi contre les exclusions est passée à côté de l'essentiel et elle n'a pas posé la question du territoire. Elle reste un catalogue de mesures catégorielles générales qui seront difficilement applicables sans une montagne de décrets d'application qui reproduiront la complication au lieu de servir de cadre d'action et de guide de conduite politique collectif..."

Le plus important, aux yeux des participants, est que chacun s'inscrit dans la perspective d'une économie plus solidaire même si il n'y a pas nécessairement un accord sur sa définition ou la stratégie pour s'en rapprocher.

Quelques remarques extraites de la séance finale :

- "L'intérêt de cette réunion est de partir du concret pour produire du réseau d'acteurs. C'est dans le rapport de force social que se construisent les alternatives";
- "L'économie solidaire est autre chose que la lutte contre les exclusions ou l'insertion par l'économique, c'est un chantier social et politique. Il s'agit de se rendre visible en acceptant de dire que nous n'avons pas toutes les réponses";
- "La montée de l'individualisme comme modèle collectif, le travail salarié contraint comme référence dominante rendent nécessaire de nouvelles définitions. L'économie solidaire est un tiers cheminement. C'est l'heure des définitions. Il faut dire nos divergences, construire nos convergences, nous en sommes aux tâtonnements".

Le dossier déposé auprès du FNDVA pour favoriser la mise en réseau des acteurs qui se reconnaissent de la mouvance de l'économie solidaire a été accepté. Ce sera l'occasion de faire un bilan du mouvement des chômeurs, de trouver une articulation avec la loi d'aménagement durable du territoire\*.

*Les actes de cette journée sont à votre disposition au 04 68 69 92 88 ou [esta.pari@wanadoo.fr](mailto:esta.pari@wanadoo.fr)*

\* Ces premières réalisations devraient permettre de dégager les futures orientations et actions de l'IRES en Languedoc-Roussillon.





# Échos des réseaux

## Université d'été de Terre des Hommes et de Peuples Solidaires

La campagne commune de Terre des Hommes France et Peuples Solidaires "Pour une économie au service de l'Homme" a tenu sa deuxième Université d'été à Bombannes (33) du 25 au 30 août 1998.

Cette année le thème était la mobilisation citoyenne dans le cadre de la mondialisation.

Ce thème a été développé autour de 4 ateliers sur :

- quid de nos droits à la veille du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ?
- à qui profite l'argent (AMI, épargne solidaire) ?
- la mobilisation citoyenne (le pouvoir consommateur, l'économie solidaire...),
- et l'enseignement des rapports Nord/Sud dans les manuels scolaires.

Les échanges ont fait émerger de nombreux rendez-vous au cours desquels les participants ont pu se mobiliser contre l'AMI (en septembre et en octobre), pour les droits de l'Homme (en octobre et en décembre), ou pour l'adoption d'une clause sociale, etc.

*Si vous voulez en savoir plus et vous mobiliser avec nous, le compte rendu est disponible au 01 48 09 30 90 (demander Isabelle Damamme)*

## Journées d'été du Mouvement du développement solidaire (MDS)

120 militant(e)s, engagés au quotidien, dans le RÉAS, Culture et Liberté, le MRERS, le STAJ Frères des Hommes, et le MDSL pour promouvoir des relations territoriales solidaires à travers des actions économiques, sociales, culturelles, éducatives, ludiques... se sont rencontrés, les 27 et 28 août 1998 à VIGY (Moselle), aux premières journées d'été du MDS. Ils ont d'abord entrepris d'apprendre ensemble. Les échanges portèrent sur des expériences concrètes de décloisonnement, de coopération entre réseaux et champs d'action divers. Les apports en savoir-faire, en méthodologie, en outils furent fructueux. Lorsqu'un professeur a disserté sur l'importance d'entreprendre, devant un auditoire composé d'entrepreneurs en divers domaines c'est la déception qui l'emporta.

Ils ont ensuite appris à entreprendre ensemble. La mise en chantier d'un document de référence, commun aux différents réseaux, fut l'occasion d'une réflexion collective sur les attentes, les valeurs, les enjeux et les modalités de fonctionnement du MDS. Construction patiente déconcentrée, participative et publique, tel est le souhait général pour la poursuite de cette entreprise collective de l'année à venir.

*Correspondance MDS : Alain Manac'h  
(Culture et Liberté) - Tél. : 01 47 70 37 50*

## Journée économie solidaire du CCFD

Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) a réuni, dans le cadre de son Programme Économie Solidaire, l'ensemble des membres qui composent son Conseil d'Administration et qui représentent 31 mouvements d'Église ainsi que les salariés nationaux en charge des différents programmes et des animations sur les différents continents pour une journée de formation sur l'économie solidaire (soit près de 100 personnes).

Les présentations du matin ont permis de mettre en perspective le concept tel qu'il est développé en France, de présenter différents dispositifs qui se revendiquent de cette dynamique (Régie de Quartier, Pôle de développement, Cigale, Services de proximité, restaurants de quartier, maisons des chômeurs, ...). Elles ont associé plusieurs organisations de l'inter-réseaux (ADEL, CRIDA, CNLRQ, RÉAS, RCS...).

L'après-midi, consacrée aux liens existants ou à promouvoir sur l'économie solidaire au Nord et au Sud, introduite par une table-ronde situant les enjeux des associations françaises à travailler avec les organisations au Sud, s'est ensuite poursuivie par un travail en ateliers autour de 4 thèmes (femmes et économie solidaire, développement local et démocratie, micro-financement et épargne solidaire, commerce équitable).

Fructueux échanges qui apportent un début de réponse au souhait émis par beaucoup d'entre nous d'une globalisation de l'économie solidaire vis-à-vis de la mondialisation des marchés.

*Contact : Virginie Amieueux  
CCFD Programme Économie solidaire  
Tél. : 01 44 82 81 80*



## Synergies - Collectif entreprendre ensemble

À l'initiative du collectif Synergies pour l'initiative économique et la création d'entreprise – qui réunit des organismes tels que l'Adie, les Boutiques de gestion, les Cigales, le Cime, Esfin-Ides, Finansol, FIR, la FPH, la FFA, la NEF... –, une conférence nationale intitulée "la création d'entreprise : quel enjeu de société ?" s'est tenue les 5 et 6 novembre à Paris. "Appuyer l'émergence de projets", "reconnaître un statut de créateur", "reconnaître l'utilité de l'accompagnement et du suivi du créateur et conforter le financement des organismes qualifiés pour ces tâches", "répondre aux besoins de financement des créateurs et mobiliser les organismes bancaires et financiers", telles étaient les principales orientations du manifeste appelant à l'organisation de ce colloque.

Depuis juin dernier, un groupe de travail auquel participent plusieurs structures membres de l'Inter-réseaux économie solidaire\* se réunit régulièrement et a animé l'un des huit ateliers de la conférence sur le thème "entreprendre ensemble". À travers des présentations d'expériences, cet atelier a montré que la création d'activité ne pouvait se réduire au modèle de l'entrepreneuriat individuel. Il existe d'autres formes d'entrepreneuriat plus collectif et solidaire qui, au travers des liens qui réunissent les promoteurs, ouvrent d'autres possibilités de partager les risques, de mobiliser et mutualiser ensemble des ressources (y compris non monétaires), d'organiser et de professionnaliser le travail, d'inscrire l'initiative dans une démarche globale de territoire et de mettre en débat public les enjeux liés à la création d'activité.

La participation à la conférence est une première étape pour les membres du groupe de travail qui se fixent comme objectif pour l'année 1999 la rédaction d'une charte commune à partir d'un travail mobilisant plusieurs réseaux de l'économie solidaire dans trois ou quatre régions. Plus généralement, il s'agit de faire reconnaître au niveau national la démarche "entreprendre ensemble" et de l'enrichir au contact des expériences européennes.

**Contact :**

Jean-Patrick Abelsolm (ADSP) : 01 41 18 64 64  
ou Francis Morin (CLCBE) : 01 47 70 41 58

\* L'ADSP, le CNLRQ, le RÉAS, le MRJC, le CLCBE et la CGSCOP sont les principaux réseaux participants. Les autres organismes participants sont la Caisse Solidaire du NPC, la FAPE, le MDSL, l'UNADEL.

## Le congrès du RÉAS

L'Agence Provençale d'Économie Alternative et Solidaire (APÉAS) et la Friche Belle de mai (qui regroupe une quarantaine d'associations et d'entreprises culturelles), avec l'aide du Point Tiers (sociétaire du RÉAS) ont magnifiquement accueilli à Marseille les 450 participants au Congrès du RÉAS, des 10 et 13 décembre 1998. Les rencontres avec les élus et des acteurs du développement local ont montré les débuts de pérennisation des pôles locaux de l'économie solidaire. Des témoignages d'expériences ont permis d'établir des perspectives dans des domaines tels que l'épargne solidaire, la consommation éthique, le développement de filière bio... Les confrontations avec des animateurs de SEL (système d'échanges locaux), les acteurs de l'entreprise (dirigeants, cadres et syndicalistes), les responsables d'entreprises d'insertion, ont mis en évidence les rapprochements possibles pour la construction d'une autre économie.

D'ores et déjà des convergences autour de l'économie solidaire se dégagent autour de trois grands types d'acteurs et de réseaux :

- les ONG de solidarité Nord/Sud avec de nombreux partenaires étrangers,
- une partie des institutions de l'économie sociale qui ne s'inscrivent pas dans un simple positionnement gestionnaire (la CG SCOP notamment),
- les mouvements des chômeurs en lien avec les organisations syndicales.

Les interventions de Dominique Voynet, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, et d'Hugues Sibille, Délégué Interministériel à l'Innovation Sociale et à l'Économie Sociale, ont confirmé l'intérêt et l'engagement des pouvoirs publics en faveur d'une reconnaissance de l'économie solidaire. La notion de troisième secteur, à la fois complémentaire et contestataire des deux autres secteurs, celui de l'économie de capital et celui de secteur public, devient un projet politique officiellement débattu.

Le texte "Un projet pour l'Économie Alternative et Solidaire" a été adopté par les participants. Il présente le positionnement du RÉAS et expose ses trois perspectives pour les années à venir : un enracinement dans l'économie autour de la construction de filières alternatives, un élargissement de l'audience populaire autour de la construction du Mouvement du Développement Solidaire (MDS), une confrontation/coopération avec les pouvoirs publics pour consolider le troisième secteur.

**Contact :** Daniel Jaunas - RÉAS - Tél. : 01 49 15 04 03



## BRÈVES

### EXIGEZ DES PRODUITS ÉTHIQUES DANS LES GRANDES SURFACES

Agir Ici, le CCFD et Max Havelaar-France ont lancé une campagne de cartes postales visant à introduire le café labelisé "Max Havelaar" dans les rayons des grandes surfaces. Il s'agit de signer et de faire signer des cartes postales à envoyer aux sièges sociaux des plus importantes chaînes de magasins : Auchan, Carrefour, Casino, Continent et Monoprix-Prisunic. La campagne dure jusqu'à fin Janvier 99. Si vous voulez y participer, demander des cartes à **AGIR ICI, 14 passage Dubail 75010 Paris** Tél. : 01 40 35 07 00.

### LIBÈRE TES FRINGUES !

Depuis 2 ans Artisans du Monde fait tourner son expo-action sur le commerce équitable des produits textiles et d'habillement. Il s'agit d'expliquer, par des panneaux, des vidéos et des jeux, les principaux aspects de la production et commercialisation des vêtements que nous portons. Elle permet de mieux comprendre les relations entre production dans les pays pauvres du Sud et consommation en France et en Europe. L'exposition a été déjà montée dans plus de 30 villes et visitée par plus de 30 000 personnes, dont la moitié de scolaires. Pour plus d'informations contacter **Jérôme LECLERCQ, Artisans du Monde 67, av. de la République - 75011 Paris** Tél. : 01 49 29 95 15.

### MAGAZINE PEUPLES EN MARCHÉ

Édité par Frères des Hommes, Peuples Solidaires, RITIMO et Terre des Hommes, ce magazine présente chaque mois l'actualité des actions de solidarité avec les pays du Sud. Au sommaire de son édition de Décembre 98 : témoignages du Nicaragua après le cyclone Mitch, l'argent solidaire (dossier), solidarité avec l'Amérique Centrale, éducation Nord-Sud, initiatives locales, culture, etc. En Janvier 99 un dossier sur le droit à l'éducation. En Février : l'Inde et le Pakistan. Abonnement annuel 200 F.

"Peuples en Marche" - 10, rue Lanterne  
69001 Lyon - Tél. : 04 78 29 67 99



## Échange franco-mexicain

L'espace Amérique Latine (AEL) est né en 1990 sous l'impulsion de 20 associations françaises de solidarité internationale. Lieu de rencontre, de réflexion et de concertation, il est ouvert à toutes les associations qui coopèrent avec l'Amérique latine et adhèrent à 4 principes : durabilité, égalité, citoyenneté, solidarité.

En 1993, s'est créé au sein de l'EAL un groupe de travail sur le Mexique. Plusieurs associations françaises de solidarité internationale (CCFD, Terre des Hommes, Frères des Hommes et Geysier) et 2 réseaux d'ONG mexicaines (FAM et Convergencia) ont, dans un premier temps, dressé 4 inventaires : celui des acteurs français de la coopération et de leurs principales actions avec le Mexique, les actions des associations françaises qui luttent en France contre l'exclusion, les expériences françaises en matière de renforcement de la citoyenneté-démocratie, les relations économiques entre la France et le Mexique et la coopération bilatérale.

Suite à ces premiers travaux, ce groupe "Mexique" de l'EAL a souhaité monter un programme pilote, en concertation étroite avec ses partenaires mexicains, qui puisse mobiliser au côté des ONG ou des organismes d'appui dans chaque pays, des acteurs de la société civile n'ayant que peu ou pas d'expérience en matière de coopération.

Partant du constat que la mondialisation affecte autant la société française que la société mexicaine et



# Coup de projecteur

## Initiatives inter-réseaux

qu'elle est dans les deux pays bien qu'à des échelles différentes, source d'exclusion économique, sociale, politique et culturelle, il apparaît urgent de favoriser le dialogue et les échanges entre associations françaises et mexicaines pour l'élaboration de stratégies et d'actions communes face à ces phénomènes d'exclusion.

Au-delà de l'investissement naturel des ONG le programme visait à renforcer l'action d'associations locales dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion liées à la mondialisation, favoriser l'implication en coopération de nouveaux acteurs de la société civile, expérimenter de nouvelles formes de coopération basées sur la réciprocité.

La première étape de ce programme vient de s'achever. Elle a consisté en premier lieu à l'immersion d'un groupe de 10 français (représentants d'ONG et de réseaux de développement local – voir composition de la délégation en encadré) au Mexique du 21 Mars au 4 Avril 98. Répartie en sous-groupes la délégation française a visité une vingtaine d'organisations mexicaines à Mexico et dans les états de Puebla, Vera Cruz, Michoacan, Jalisco, Queretaro, Chihuahua.

Les structures rencontrées, de différents niveaux (organisations sociales, associations civiles, organismes d'appui et de formation, réseaux) travaillent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les visites et rencontres ont permis d'aborder toute une palette de thématiques : structuration du secteur informel, économie populaire, planification participative, autoconstruction, formation des habitants à la réhabilitation, militantisme syndical, micro-entreprise, éducation populaire, micro-crédit, création d'activités, développement rural durable.

La seconde étape du programme a consisté en l'accueil en France de 13 mexicains (voir composition des délégations en encadré) du 10 au 24 Octobre 1998.

Répartis en deux sous-groupes ceux-ci ont séjourné d'une part en Provence et Rhône-Alpes, d'autre part en Lorraine, Grand Ouest et Centre, avant de se retrouver avec leurs homologues français pour quelques jours de séminaire en Ile-de-France.

Les programmes de rencontres et visites en région, organisés par les réseaux déjà impliqués dans le programme ont permis d'élargir l'échange aux bases de ceux-ci et à leurs partenaires locaux.

### GROUPE MEXICAIN

El Quetzal (coopérative production de "casse-tête")  
• Frente Democratico de Chihuahua (Syndicat paysan)  
• Centro de Comunicacion Popular Puebla  
• Union Popular Nueva Tenochtitlan Mexico • CENVI : planification participative, formation, appui aux organisations sociales • COPEVI : développement local, auto-construction, habitat, formation • FAT : action syndicale • UDEC : développement en milieu rural • Equipo Pueblo : développement local, formation, appui aux organisations sociales • UCISV-VER : auto construction, développement communautaire • EDNICA : enfants des rues Mexico • Foro de Apoyo Mutuo : réseau d'organisations sociales et structures d'appui.

### GROUPE FRANÇAIS

Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement • Frères des Hommes • Geysier • Terre des Hommes France • Cimade • Comité National de Liaison des Régies de Quartier • Culture et Liberté • Maisons des Chômeurs • Réseau de l'Économie Alternative et Solidaire • Solidarité paysans • Union Régionale des Entreprises d'Insertion Rhône-Alpes.

### Pour renseignements :

Virginie AMIEUX	CCFD	01 44 82 81 00
Philippe BARRET	GEYSER	04 92 76 62 44
Florence DIGHIERO	CIVILITÉS	01 48 05 29 29

Les rencontres institutionnelles en région parisienne et le séminaire qui s'est tenu sur un site de la Politique de la Ville ont permis de renforcer l'impact de l'échange et de préparer les suites du programme à travers des ateliers thématiques : démocratie participative, citoyenneté locale, éducation populaire / territoire, développement local, développement durable / création d'activités, micro-crédit, micro-financement

Désormais chacune des organisations, en France et au Mexique, s'attache à socialiser l'échange auprès de ses membres et partenaires, travaille à définir son investissement ultérieur dans le programme, les modalités d'une plate-forme propre à porter les réalités du programme, son mode de fonctionnement, un programme de travail rejoignant les préoccupations de l'autre pays et articulé sur la notion de réciprocité.

Il a également vocation à élargir sa composition à tout nouvel acteur susceptible de rentrer dans l'échange.





# Coup de projecteur

## Initiatives d'un

# Ensemble pour l'avenir

(Communauté Urbaine de Dunkerque - Nord)

La loi sur la réforme portuaire de 1992 et son effet sur le statut des dockers a eu pour conséquence la suppression de plusieurs centaines d'emplois. Sur le port de Dunkerque, l'opposition à cette loi menée par les dockers organisés au sein de la CGT ou se retrouvant sur ses positions a été particulièrement longue et forte mais n'a pu aboutir à sa remise en cause.

La réforme prévoyait la relance de l'activité du port et un plan social devant faciliter la reconversion des dockers sortis du port. La relance n'est pas venue (un nouveau plan social est engagé pour 83 suppressions d'emplois) et la reconversion des dockers est un échec : si une soixantaine ont pu trouver une solution (création de leur propre activité, contrat de travail stable, formation longue durée), plus de 200 sont encore chômeurs ou précaires, les 3/4 touchent l'allocation unique dégressive (entre 3 000 et 7 000 Francs mensuels). Depuis 1996, cette indemnité se réduit tous les quatre mois alors que, si 26 d'entre eux sont âgés de 50 à 53 ans, la majorité ont entre 40 et 50 ans, la plupart ayant 3 enfants en moyenne. Beaucoup sont en accession à la propriété avec des loyers mensuels compris entre 2 500 et 4 000 Francs. 10 % ont un handicap dû à l'exercice de leur profession.

Les dockers n'ont pas été les seuls à subir les effets des restructurations industrielles sur le Dunkerquois : chantiers navals, transitaires en douane, SOLLAC... mais le fait que, quatre ans après les événements, leur taux de reconversion (20 %) se situe encore bien en dessous de celui des salariés licenciés des autres secteurs (50 à 60 %) les conforte dans le constat d'un ostracisme local, d'un interdit professionnel à leur endroit.

Pour lutter contre cette dynamique locale négative à leur égard, une centaine d'ex-dockers se sont retrouvés dans un "Comité d'Action Pour l'Emploi" se fixant



pour objectif d'améliorer le taux de réussite de la reconversion des ex-dockers par trois moyens :

- la continuité de la lutte revendicative,
- la recherche d'emplois directs,
- le cap sur l'insertion.

Par ce dernier moyen, les ex-dockers entendent faciliter la réinsertion sociale et professionnelle de ceux d'entre eux dont la situation personnelle s'est la plus dégradée du fait du chômage et de la non perspective à retrouver un emploi.

Ils ont tout d'abord procédé à une double approche : l'analyse des compétences, savoir-faire et potentialités existants au sein de leur communauté, et la caractérisation des besoins sociaux individuels ou collectifs non ou mal satisfaits sur leur territoire. Pour ce faire, ils ont observé leur environnement, discuté avec leurs proches et leurs amis, sensibilisé des réseaux locaux.

**Quatre activités ont été retenues :**

- travaux d'entretien et de rénovation d'appartements ou de bâtiments,
- démolition douce d'édifices avec récupération de matériaux revendus ou recyclés,
- après coupe, livraison de bois de chauffage aux particuliers avec rangement,



# réseau

- entretien et aménagement des espaces naturels et des friches industrielles.

S'inscrivant dans la politique d'aide au développement de services de proximité mise en place par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais à la suite des Assises Régionales pour l'Emploi et le Travail, ils obtiennent une aide financière pour affiner la faisabilité de leur projet, bénéficier d'un accompagnement (ADSP puis Comité de Bassin d'Emploi) et d'une formation, aide complétée par le concours d'administrations et de Fondations dont la Fondation "Agir Pour l'Emploi".

La recherche de partenariats auprès de collectivités et d'acteurs socio-économiques leur permet d'obtenir leurs premiers chantiers d'entretien de l'environnement. Ils sont réalisés entièrement par implication volontaire des ex-dockers. L'obtention par le Port Autonome d'un hangar désaffecté sur la zone portuaire facilite la mise en route de l'activité bois de chauffage, elle aussi en volontariat, qui répond bien aux demandes des particuliers et parmi eux aux personnes âgées, handicapées ou peu à même de procéder par elles-mêmes au rangement du bois. Des solutions sont recherchées pour les personnes ne disposant pas de lieu de stockage par l'idée d'installer des "caves à bois" attenantes au hangar. L'activité s'étend à la fabrication d'aubettes, de palettes ; un projet de TCR (taillis à courte rotation) est à l'étude.

Le cadre associatif pose problème pour réaliser les chantiers bâtiment et démolition. La recherche d'une structure juridique adaptée conduit à la création d'une SCOP, plus conforme à leur éthique de syndicalistes, qui va salarier quatre ex-dockers et associer un autre devenu artisan.

Côté association sur l'activité "Bois, Environnement, Services", si le volontariat permet aux ex-dockers de perfectionner leurs compétences, de démontrer le bien-fondé de leur projet, la réalité des demandes sociales individuelles et collectives et le sérieux de leur travail, il s'élargit progressivement à la création d'emplois : six ex-dockers (dont cinq reconnus travailleurs handicapés) ont été recrutés, cinq autres devraient l'être dans les six mois à venir, comme l'évolution des négociations en cours le laisse penser.

Guy Michel - ADSP

## LU • VU • SU

### L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE SERA SOCIAL ET SOLIDAIRE

Nommé en juin délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIISES), Hugues Sibille a manifesté dès son entrée en fonction son intérêt pour les initiatives et acteurs de l'économie solidaire. Interviewé par la revue Territoires\*, il déclarait "quand je dis économie sociale, je pense économie sociale et solidaire. Ce sont les sous-ensembles d'une même entité, ils se complètent." Plus loin, il énonce les quatre priorités de la délégation : "relancer la délégation" en devenant aux niveaux national et local l'interlocuteur reconnu des acteurs du secteur ; "moderniser la vie associative", notamment à travers l'organisation d'Assises de la vie associative début 1999 ; "accompagner la modernisation des entreprises d'économie sociale" en réfléchissant au contrôle et au système managérial des entreprises d'économie sociale ; "innover sur le plan socio-économique" en travaillant à l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux métiers. Est visé "l'élargissement des compétences de la délégation à toute la vie associative".

\* Territoire, journal de la démocratie locale, n° 390, septembre 1998

Contact : Sylvie Barnezet - Tél. : 01 43 55 40 05

### RAPPORT SUR L'ENTREPRISE À BUT SOCIAL

Faut-il créer un nouveau statut d'entreprise à but social ou aménager les cadres existants, droit associatif et statut coopératif ? Voici l'une des questions auxquelles Alain Lipietz devra répondre en février 1999 dans un rapport demandé par Martine Aubry, Ministre de l'emploi et de la solidarité. Plusieurs membres de l'inter-réseaux économie solidaire ont été contactés pour être audités dans le cadre de cette mission.





# Point de vue

## L'A.M.I. et la dictature

Partant du postulat selon lequel l'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) "*favorise la croissance économique et l'emploi et fait progresser les niveaux de vie dans le monde entier*"<sup>(1)</sup>, les membres de l'OCDE, le club des pays riches, ont entamé dès 1995 et dans une parfaite discrétion, des négociations visant à rédiger un accord multilatéral sur l'investissement : l'AMI.

Sans consulter, à aucun moment, les pays en voie de développement, pourtant concernés par un traité qui vise à écrire "*la Constitution d'une économie mondiale unifiée*" (Renato Ruggiero, Directeur général de l'OMC), les négociateurs ont ainsi préparé un texte dont l'unique vocation est d'assurer la liberté totale de l'investissement, au sens le plus large possible du terme<sup>(2)</sup>.

L'AMI, dont la signature engagerait les États sur la voie d'un libéralisme totalitaire, s'articule autour de plusieurs dispositions clés :

- Le principe du traitement national accorde à l'investisseur étranger les mêmes droits qu'aux investisseurs nationaux. Parallèlement, le principe de la nation la plus favorisée stipule que les droits et les privilèges accordés à un pays quelconque doivent être étendus à tout autre pays réalisant un investissement. Ainsi cumulées, ces dispositions confèrent des avantages considérables aux investisseurs étrangers, qui pourraient dès lors, par exemple, se revendiquer des aides et privilèges divers octroyés par l'Union européenne.
- Le respect du principe de non-discrimination, imposé par l'AMI, refuse à tout signataire la possibilité de recourir à des obligations de résultat, c'est-à-dire à des mesures qui contraindraient un investisseur à acheter, utiliser ou privilégier des biens ou des services nationaux, à localiser son siège sur le territoire national ou à transférer une technologie, un procédé de production ou un savoir-faire sur le sol national. Or, toutes ces mesures discriminatoires sont la seule défense dont disposent les pays du Sud pour se développer dans un environnement où règne la loi du plus fort, imposée par l'idéologie libérale.
- Aujourd'hui, pour stabiliser la croissance économique et juguler les pratiques spéculatives, les États peuvent imposer des restrictions aux transferts de capitaux. Considérées comme des obstacles à l'investissement, ces mesures deviennent "illégal" dans le cadre de l'AMI. En effet, les investisseurs étrangers devront pouvoir "librement" et "sans retard" transférer leurs capitaux. La

crise asiatique qui menace maintenant l'ensemble de l'économie mondiale illustre parfaitement les dangers de telles mesures.

- Lors de la signature de l'accord, la clause de *statu quo* impose aux États de déclarer de manière précise, limitative et définitive, l'ensemble des règles non-conformes à la liberté totale de l'investissement. Par la suite, plus aucune dérogation ne sera acceptée. Bien pire ! Le mécanisme de "démantèlement", inscrit dans le traité, prévoit d'ores et déjà la suppression des réserves non conformes à l'AMI. Dès lors, les États ne pourraient plus "progresser" que sur la voie du tout libéral.

- Sur le principe d'un tribunal de commerce international, l'accord organise également un système juridictionnel autonome de règlement des différends compétent dans deux cas de figure : le règlement de différends entre deux États et le règlement des plaintes d'un investisseur contre un État. Le cas d'un État portant plainte contre un investisseur n'est nullement envisagé. Tous les droits seraient donc aux investisseurs et tous les devoirs aux États. On peut rappeler que ce système est fortement inspiré de celui de l'ALENA (Accord de Libre Échange Nord Américain) qui a permis, cette année, à une entreprise américaine d'obtenir 13 millions de dollars de dommages et intérêts ainsi que l'abrogation d'une loi canadienne qui lui interdisait de produire un additif à l'essence considérée comme neurotoxique et polluant.

Face à cette offensive sans précédent de l'idéologie libérale, la société civile sur l'ensemble de la planète s'est mobilisée. En avril, l'opposition internationale a permis l'échec des négociations et l'obtention d'un report de six mois dans les négociations. Mais leur reprise, le 20 octobre, s'annonçait comme un formidable bras de fer.

Dans ce cadre, la Coordination Contre l'AMI qui regroupe plus de 60 organisations (associations, syndicats, mouvement de chômeurs et précaires, de lutte contre l'exclusion, représentants des mouvements culturels et personnalités...) encourage toutes les actions qui pourraient participer à ce combat pour la démocratie. Ainsi du Réseau Solidarité<sup>(3)</sup> qui a proposé l'envoi à Dominique Strauss-Kahn et à l'OCDE d'une lettre-type réclamant l'arrêt définitif des négociations (déjà 50 000 tracts distribués) ou de la SACD, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques<sup>(3)</sup>, qui a invité les



# économique

personnalités à signer une pétition contre l'AMI ou encore des quelques conseils municipaux qui en France ont voté, à l'instar de San Francisco ou Vancouver, des résolutions contre l'AMI.

Du 17 au 20 octobre dernier, lors de la reprise des négociations à l'OCDE, la Coordination Contre l'AMI<sup>(4)</sup> a organisé une rencontre internationale à Paris. Ouverte à tous, cette manifestation a accueilli des délégations venues des quatre coins de la planète (Belgique, Brésil, Canada, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, Inde, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, Suisse...). Ces journées, qui s'articulaient autour d'ateliers, de forums didactiques, de meetings, de rencontres avec la presse... le tout dans une ambiance festive, en présence de musiciens indiens, cubains et de conteurs africains, ont porté leurs fruits, puisque le Premier Ministre Lionel Jospin annonçait à cette occasion le retrait de la France des négociations sur l'AMI, et que, finalement, l'OCDE a décidé de suspendre ces négociations. Il s'agit là d'une incontestable victoire des mouvements associatifs qui se sont mobilisés pour empêcher la signature de l'AMI en alertant l'opinion publique. Cette mobilisation des représentants de la société civile internationale se poursuit par un travail d'élaboration d'un traité sur l'investissement alternatif qui remet enfin l'économie au service de l'Homme. En outre, la vigilance reste indispensable car un accord similaire à l'AMI pourrait être négocié ultérieurement dans le cadre de l'OMC.

*David ELOY - CRID<sup>(5)</sup>*

(1) Source LAMI : l'accord multilatéral sur l'investissement, Synthèse n° 2, Les synthèses de l'OCDE, 1997.

(2) Les négociateurs de l'AMI recouvrent sous le terme investissement : "tout actif détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, par un investisseur" (sociétés de capitaux ou de personnes, actions, parts de capital, obligations, droits de propriété intellectuelle, droits d'auteur, concessions, licences...)

(3) Réseau Solidarité - 10, quai Richemont - 35000 Rennes  
Tél : 02 99 30 60 53 - Fax : 02 99 30 39 30

(4) Coordination Contre l'AMI/Observatoire de la Mondialisation,  
40, rue de Malte - 75011 Paris - Tél : 01 43 38 38 17  
e-mail : ecoropa@magic.fr

(5) Le CRID, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, est membre de la Coordination Contre l'AMI,  
14, passage Dubail - 75010 Paris - Tél : 01 44 72 07 71  
Fax : 01 44 72 06 84 - e-mail : crid@globenet.org

## LU • VU • SU

### QUAND LIONEL JOSPIN PARLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Le 25 Juin 1998, le Premier Ministre, M. Lionel JOSPIN a procédé à l'installation du Conseil National des Villes (CNV). L'ensemble des membres "engagés au quotidien sur le terrain" auront, sous la conduite des deux Vices-Présidents, M. Gilles de ROBIEN (député-maire d'Amiens) et M. Laurent CATHALA (député-maire de Créteil), à "faire naître un élan décisif pour relever les défis qui se posent à nos villes" en y apportant "leur savoir-faire et un regard neuf". Passé inaperçu, non relevé par la presse, un passage du discours de M. JOSPIN n'a pas échappé aux membres de l'IRES.

« Le premier problème est celui de la place de chacun et de chacune dans l'organisation urbaine, de l'utilité sociale fondée sur l'engagement dans la vie de la cité et du développement d'activités d'intérêt collectif, constituant ce qu'on appelle l'économie solidaire. Le temps me semble venu de revisiter notre concept de service public à la lumière de la spécificité de l'environnement urbain. Si certains des besoins collectifs relèvent nécessairement de la responsabilité de l'État ou des collectivités locales, d'autres pourraient utilement être pris en charge par les habitants. Mais cela suppose certainement que soient dégagées des marges de liberté pour l'initiative individuelle et collective, sans remettre en cause la garantie des droits essentiels pour chacun...

... Le deuxième problème est celui du renouvellement des formes de la démocratie locale, de l'engagement concret et quotidien de toutes les composantes de la population, condition sine qua non d'un développement local durable. Trop souvent, les autorités locales, comme les services de l'Etat, se contentent d'un partenariat formel avec quelques associations. Je demande à tous, et notamment aux élus, de faire un véritable effort d'imagination sur l'évolution des modes d'administration locale... Il nous faut trouver les voies originales, qui feront que les habitants des villes, tous les habitants, se sentent partie prenante de l'avenir de leur environnement. »





# International

## Rencontre de Porto Alegre

Une centaine de personnes venant d'Espagne, de France et de douze pays d'Amérique Latine (Argentine, Brésil, Bolivie, Colombie, Cuba, Chili, Équateur, Mexique, Nicaragua, Pérou, Uruguay, Venezuela) ont participé en août à la rencontre de Porto Alegre. Engagés dans des coopératives urbaines et rurales, des associations agricoles, industrielles et de services, des entreprises autogestionnaires, des organisations syndicales, des réseaux de commerce équitable, des centres de formation ou des ONG, les participants se rassemblaient dans le but de promouvoir une socio-économie solidaire. Plusieurs d'entre eux, comme Umberto Ortiz, étaient d'ailleurs présents à la rencontre de Lima de juillet 1997.

Organisée dans le cadre des chantiers socio-économiques de l'alliance pour un monde responsable et solidaire, cette rencontre a articulé les niveaux :

- micro, avec des échanges et capitalisation d'expériences,
- méso, avec la constitution d'un réseau latino-américain (AL) et espagnol de l'économie solidaire,
- macro, avec une analyse des inégalités sociales et déséquilibres écologiques engendrés par la globalisation du capitalisme.

À l'issue de cette rencontre une déclaration a été rédigée – *Letter from Porto Alegre* –, soulignant les éléments constitutifs d'une culture commune aux différentes expériences : "impératif de justice", logique de participation et d'auto-organisation, réponse aux besoins de l'ensemble des populations, autonomie financière, respect de l'environnement... et appelant au renforcement des liens entre organisations présentes pour la promotion d'une économie solidaire.

<http://www.clab.it/gc/pacs>

Le livre indispensable : "Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif : l'expérience de Porto Alegre" de T. Genro et U. de Souza. Éditions Charles Léopold Mayer - Librairie FPH.

## Rencontre-formation du réseau Aoudaghost 2000 à Abidjan

En juin dernier, à l'initiative du réseau africain Aoudaghost 2000 s'est tenue une rencontre-formation sur le thème "initiatives économiques : vers quelle économie solidaire ?". Partenaire de Terre des Hommes France, ce réseau regroupe 16 structures d'appui pour la promotion des jeunes en milieu urbain dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest.

Outre un représentant de la campagne "pour une économie au service de l'Homme", deux membres de l'inter-réseaux, Madeleine Hersent (ADEL) et Hyacinthe Bazoungoula (Régie de quartier d'Orléans) étaient invités. Les premières journées étaient consacrées à des visites d'associations de quartiers, organismes de micro-crédit, structures d'appui au secteur informel, centres de formation pour jeunes déscolarisés. Les jours suivants étaient davantage axés sur les confrontations des pratiques et des concepts de l'économie solidaire en France et en Afrique. Malgré des différences socio-économiques évidentes, de fortes convergences tant sur les valeurs que sur les démarches ont pu être identifiées et synthétisées dans une déclaration finale, dite de Grand-Bassam. Définie comme "une approche plurielle qui articule les pôles économique, social et politique en vue de renforcer la cohésion sociale et la citoyenneté par la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus", l'économie solidaire est apparue comme un concept rassembleur à même de renforcer la coopération entre structures du Nord et du Sud. Concrètement, cela devrait se traduire en 1999 par la réalisation d'un projet d'évaluation participative qui croise des expériences du Nord et du Sud sur les thèmes de "femmes et initiatives économiques" et "financement et création d'activité".

### Contacts :

Madeleine Hersent - Agence pour le Développement de l'Économie Locale (ADEL)  
Tél. : 01 40 04 91 05

### Comité de rédaction :

Laurent Fraise - ADSP  
Charles Bouzols - CIVILITÉS  
Virginie Amieux - CCFD  
Bruno Colin - Culture & Proximité

### Conception et mise en page :

Pierre Henri Fabre - OPALE Éditions

### Révision/Impression :

COMPÉDIT BEAUREGARD

### N'hésitez pas à envoyer vos contributions à :

ADSP : 33, rue Navier - 75017 Paris - Tél. : 01 53 06 90 71 - Fax : 01 53 06 90 73 - e-mail : fraise@iresco.fr

CIVILITÉS : 34/36, rue Bréguet - 75011 Paris - Tél. : 01 48 05 29 29 - Fax : 01 48 05 73 75 - e-mail : civilités@infonie.fr

